RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

- ARRETE -

N° ARS-PDL/DOSA/QPE/395/2022
N° 2022-PSF-DAPAPH/SO2A n°227

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code,

accueillant des personnes en situation de Handicap

Le Président du Conseil Départemental de la Vendée

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

- ARRETENT -

Article 1er

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2

Conformément à l'article 2 du décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des services et établissements sociaux et médico-sociaux, la programmation prévue à l'article 1er porte sur la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027.

Cette programmation peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire et sur le site internet du Département de la Vendée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Article 4

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

Article 5

Le Président du Conseil Départemental et le Directeur de l'Offre de Soins et en faveur de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 06 DEC. 2022

Le Président du Conseil Départemental
de la Vendée
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Nicolas DURAND
Directeur Général par Intérim

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Annexe

Relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux ou médico-sociaux sociaux autorisés conjointement par le président du conseil départemental et le directeur général de l'agence régionale de santé

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés		
		Numéro FINESS Juridique	Raison Sociale	Numéro FINESS géographique	Raison Sociale (Nom de la structure)	Communes
2023	4ème trimestre	850023664	ASSOC.VEND./DEFICIENCES/ENFANCE / ADVIPE	850023672	CAMSP POLYVALENT	LA ROCHE SUR YON CEDEX 9

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés		
		Numéro FINESS Juridique	Raison Sociale	Numéro FINESS géographique	Raison Sociale (Nom de la structure)	Communes
2024	1er trimestre	850006347	ASSOCIATION HANDI ESPOIR	850018268	EAM LE BOIS TISSANDEAU (FAM MARIE CLAUDE MIGNET)	LES HERBIERS
	3ème trimestre	850021486	EPSM LA MADELEINE	850004938	FAM LA MADELEINE	BOUIN
	4ème trimestre	690793435	FONDATION OVE	850025420	FAM DAMIEN SEGUIN	LUCON
		850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850009960	FAM HAUTE ROCHE	FONTENAY LE COMTE
		850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850010984	FAM LE VILLAGE	LE POIRE SUR VIE
		850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850017583	FAM HAMEAU DES VIGNES	LES HERBIERS
		850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850020884	FAM LA CLAIRIERE	POUZAUGES CEDEX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés		
		Numéro FINESS Juridique	Raison Sociale	Numéro FINESS géographique	Raison Sociale (Nom de la structure)	Communes
2025	1er trimestre	850008905	EPSMS DU PAYS DE CHALLANS	850012360	FAM HENRY MURAIL	CHALLANS
		850008905	EPSMS DU PAYS DE CHALLANS	850026204	SAMSAH EPSMS DU PAYS DE CHALLANS	CHALLANS CEDEX
		850013087	ASSOCIATION ORGHANDI	850004888	FAM ORGHANDI	ST GERMAIN DE PRINCAY
		850013087	ASSOCIATION ORGHANDI	850017336	SAMSAH ORGHANDI	ST GERMAIN DE PRINCAY
	2ième trimestre	930712393	ASS FAM AIDE AUX ENF INF MENT	850007519	FAM LE BOCAGE	LES ESSARTS
		930712393	ASS FAM AIDE AUX ENF INF MENT	850027285	SAMSAH LE BOCAGE	LES ESSARTS
	3ième trimestre	850000084	CENTRE HOSPITALIER COTE DE LUMIÈRE	850025057	FAM GEORGES GODET	OLONNE SUR MER
		850006347	ASSOCIATION HANDI ESPOIR	850007618	EAM LE VAL FLEURI	COEX
		850006347	ASSOCIATION HANDI ESPOIR	850011578	SAMSAH LE VAL FLEURI	COEX
		850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850026618	FAM LA GUYONNIERE	LA GUYONNIERE
		850006347	ASSOCIATION HANDI ESPOIR	850011263	FAM LA MAISON DU VENT D'ESPOIR	NOTRE DAME DE MONTS
		850023581	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	850022336	FAM LES HAUTS DE SEVRE	MORTAGNE SUR SEVRE
		850025867	GP HOSP ET MS DES COLLINES VENDEENNES	850020173	FAM RES CATHERINE DE THOUARS	POUZAUGES
		850025867	GP HOSP ET MS DES COLLINES VENDEENNES	850010398	FAM RES COMTESSE D'ASNIERES	ST PIERRE DU CHEMIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés		
		Numéro FINESS Juridique	Raison Sociale	Numéro FINESS géographique	Raison Sociale (Nom de la structure)	Communes
2026	1er trimestre	850020413	AREAMS	850016551	SAMSAH AREAMS	LA ROCHE SUR YON
		920809829	ASSOCIATION COMITE PERC	850010992	EAM PERCE NEIGE	CHAUCHE
	3ème trimestre	850012436	ADAPEI - ARIA DE VENDEE	850009028	FAM LA LARGERE	THOUARSAIS BOUILDROUX